



PV sur véhicule prêté, propriétaire à l'étranger

Par **Ricardo Amar**, le **22/02/2018** à **16:29**

Bonjour,

J'ai dernièrement reçu un PV après avoir prêté ma voiture à un ami (en France).
Or, j'étais à l'étranger au moment de la verbalisation.

Puis-je contester le PV pour ce motif et être dispensé de le payer? Et si oui quelles démarches entreprendre?

Merci d'avance

Par **youris**, le **22/02/2018** à **16:42**

bonjour,

vous pouvez indiquer que c'est votre ami qui conduisait votre véhicule en donnant ses coordonnées et la contravention lui sera envoyée.

le fait que vous soyez à l'étranger au moment de l'infraction commise par votre ami, ne change pas la réalité de l'infraction.

salutations